

QUI SOMMES-NOUS?

DES SYNDICALISTES TOUT SIMPLEMENT AVEC DES PARCOURS ET DES SENSIBILITÉS DIFFÉRENTES. ORGANISÉS OU NON PAR AILLEURS POLITIQUEMENT MAIS TOUS INDÉFECTIBLEMENT ATTACHÉS À L'INDÉPENDANCE SYNDICALE, À LA LUTTE DE CLASSE ET À LA PENSÉE LIBRE. BREF DES FEMMES ET DES HOMMES SE RECONNAISSANT DE LA CHARTE D'AMIENS QUI N'EST PAS UN «MONUMENT HISTORIQUE» QU'ON HONORE POUR LE SYMBOLE MAIS UNE RÉALITÉ QU'IL FAUT FAIRE VIVRE AU QUOTIDIEN.

OUTIL OU OBSTACLE...

Un à un, sans aucun tabou, chaque pan des garanties collectives des travailleurs s'écroule sous les coups de boutoir patronaux, ou est en passe de le faire: Grèce, Portugal, Royaume-Uni, Espagne ...cèdent aux profiteurs capitalistes ce que leur avaient arraché des décennies de lutte. *Compañeros* nous sommes, et en internationalistes convaincus, nous savons bien que, pas plus dans notre pays qu'ailleurs, rien ne sera épargné à la classe ouvrière, et qu'il est désormais temps de proportionner la riposte à la violence de l'attaque.

La guerre des classes a vécu son dernier rebondissement en date avec la publication du rapport Galois sur la compétitivité des entreprises, qui ouvre des brèches béantes dans lesquelles le MEDEF s'est empressé de s'engouffrer. Les vampires ont soif et veulent pêle-mêle le CDI de mission, la liberté de licencier sans motif valable, la mort des congés payés, la possibilité de baisser les salaires et le sourire de la crémière par dessus le marché. Empressé à servir les intérêts des possédants, le nouveau personnel politique au pouvoir pique dans les poches des travailleurs 20 milliards pour les verser en crédit d'impôts - comme un tribut aux pieds du vainqueur - aux patrons, et concocte des joyeusetés destinées à faire crever notre Sécu en projetant la constitution de réseaux de santé, qui avalisera le tournant capitaliste de la belle idée mutualiste, et qui privera le patient de la liberté de choisir son praticien.

Compañeros nous sommes, et en syndicalistes indépendants, voire de lutte de classe, nous ne pouvons nous satisfaire des réponses actuelles de l'appareil dirigeant de l'organisation syndicale à laquelle nous sommes indéfectiblement attachés. Alors non, aucune augmentation de TVA n'est raisonnable, pas plus que ne le sera celle, programmée, de la CSG. Non, le meeting des 4.000 n'est pas à la hauteur des enjeux, et il ne saurait être question que nous cautionnions un double discours, l'un plus souple destiné à l'opinion publique via les médias, l'autre destiné à satisfaire la combativité des militants. Signer le manifeste des *Compagnons de Pelloutier*, relayer leurs positions devient déterminant: à l'heure où les pressions patronales et étatiques s'accroissent sur notre confédération pour lui faire courber l'échine, il revient à tous les militants se reconnaissant de la charte d'Amiens de tout faire pour qu'elle garde le cap de l'indépendance et qu'elle se donne les moyens d'affronter le choc de classe. L'heure est à la préparation du combat, il revient à chacun de se réapproprier notre Confédération, et de faire d'un obstacle un outil.

Serge MAHÉ - (1931-2012)

Notre ami Serge Mahé est décédé le 6 novembre dernier. En toute discrétion...

Beaucoup d'entre-nous le connaissions ou l'avions fréquenté dans ses activités militantes. Nous l'avions, les uns et les autres, tenu informé de la constitution du groupement «*Compañeros de Pelloutier*». Lui qui œuvra sans cesse pour la construction d'un courant syndicaliste «*lutte de classe*», cette initiative ne le laissait pas indifférent.

La dernière fois que je l'ai rencontré, malgré la maladie qui l'emporta, il insista sur la nécessité constante de l'activité militante.

La meilleure façon de lui rendre hommage n'est-elle pas de contribuer à la popularisation de ses écrits?

En décembre 1990, dans l'édition n°8 de la *Lettre anarchiste* qu'il publiait alors, dans un article intitulé *Partis et syndicats*, il revenait sur la besogne syndicale, les dangers inhérents et les dangers d'à côté. En voici quelques extraits:

“Il est toujours hasardeux d'extrapoler à partir de l'apparente routine syndicale. Les dernières manifestations ouvrières, occultées par les convulsions lycéennes, ne semblaient pas devoir s'inscrire au palmarès des événements historiques ou de leurs prémices. Pourtant la reproduction des mêmes figures obligerait à constater une importante évolution du panorama syndical. Qu'il s'agisse de la Fonction publique, de la C.S.G., de certains accords d'entreprise (Bull à Angers) on observe un glissement divergent de deux continents: F.O. et la C.G.T. (entraînant parfois la C.G.C.) d'une part, la C.F.D.T. et la FEN (entraînant parfois la C.F.T.C.) d'autre part. La «recomposition» devait coaliser la FEN et la C.F.D.T. plus quelques Autonomes mais spéculait intimement sur une cassure à F.O. qui ne s'est pas produite. Le temps n'a pas joué en faveur des recompositeurs qui démasquent leur servilité dans le rôle d'agent d'exécution des réformes gouvernementales. (...)

Si l'hypothèse d'un rapprochement F.O. - C.G.T ne procède plus aujourd'hui de la pure fiction le handicap à ce mouvement demeure la différence de nature entre deux syndicalismes et l'expérience de leurs séparations. La première et la dernière scission syndicale ont été la conséquence de la conception bolchévique exprimée notamment dans les articles 2 et 9 des «21 conditions» adoptées au 2ème congrès de la 3ème Internationale communiste en 1920.(...)

Si l'hypothèse vraisemblable d'un regroupement ouvrier devait se réaliser il est probable que la voie empruntée serait syndicale. Encore faudrait-il que dans cette approche de sioux toutes précautions soient prises concernant l'indépendance par rapport aux partis. (...)

On voit mal en effet comment certains syndiqués pourraient s'arroger le privilège de brandir le drapeau de leur organisation extra-syndicale sans qu'au nom de l'égalité chacun puisse en faire autant. Ajoutons que les tares inhérentes aux partis en mal d'exercice du pouvoir peuvent éclabousser les pures organisations révolutionnaires qui sont conduites à les fréquenter dans les rubriques d'Anti-fascisme, de Paix, de Mal-logés, de Mal-nourris ... ou dans le cadre stratégique du Front Unique. Les éventuelles concessions et contorsions qu'appellent de hautes considérations tactiques concernent exclusivement ces organisations, les syndicats n'ont pas à en subir les effets dans leur rôle de défense des intérêts immédiats et concrets des travailleurs. C'est pourquoi la conclusion de la Charte d'Amiens ne suppose aucune exception. (...)

Le discrédit des partis en exercice de pouvoir, convaincus de scandaleuses corruptions, disqualifiés par l'expérience démoralisante du gouvernement de la gauche, communément boudés par deux tiers d'électeurs, redonne au moment où s'ouvrent des perspectives de reclassement syndical un relief particulier à cette question de l'indépendance. Pourtant l'actualité politicienne, expression de la crise politique du régime, ne doit pas divertir du débat de principe tel qu'il anima le mouvement ouvrier en France dès sa naissance.(...) Avant l'unification des diverses fractions socialistes dans la S.F.I.O. (1905), avant le congrès constitutif de la C.G.T. (1895), naissaient la même année 1886 la Fédération des syndicats et la Bourse du Travail de Paris prélude à la création en 1892 de la Fédération des Bourses du Travail.(...)

L'histoire, coutumière de l'omission, n'a pu escamoter le nom de Pelloutier dont l'œuvre fulgurante a marqué le mouvement ouvrier. Avec lucidité il avait compris l'importance de la dimension interprofessionnelle dans l'éveil de la conscience de classe; «cette conscience, la Fédération (des Bourses) seule pouvait la leur donner» remarque Pelloutier qui faisait adopter le principe de la grève générale au congrès socialiste de l'Ouest en 1892.(...) À cette époque d'exploitation sauvage n'existait aucune couverture sociale et les Bourses constituaient «un merveilleux réseau d'institutions à bases mutualistes» allant d'agences pour l'emploi à l'enseignement technique en passant par diverses caisses de secours. Ces activités, répondant à de cruels besoins matériels, n'étaient pas exemptes d'illusions proudhoniennes concernant les perspectives mutualistes quand Pelloutier parle "d'établir patiemment et silencieusement une série d'institutions économiques socialistes ayant pour conséquence d'éliminer mécaniquement les institutions capitalistes correspondantes".(...)

Il apparaît donc que dans ce système idéal, où tout baigne dans l'huile libertaire, les tâches de gestion seraient exclusivement confiées aux Fédérations de syndicats, éventuellement aux coopératives, sous l'égide des Bourses du Travail. C'est la thèse du syndicalisme révolutionnaire dont on retrouve la trace dans cette phrase de la Charte d'Amiens: «Le congrès... considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.»(...)

Cette conception, on le voit, ne réserve pas aux partis et autres organisations, telle qu'une Fédération anarchiste, une place plus précise que le système des soviets (...) n'en réservait aux syndicats.(...) Cette thèse qui a divisé les militants se réclamant de l'anarcho-syndicalisme repose sur un dangereux postulat: la perfection d'un système où les travailleurs n'auraient plus besoin d'une arme syndicale de défense, indépendante des organismes gestionnaires. Les syndicalistes de l'époque ne pouvaient tout prévoir, ne serait-ce que le pluralisme syndical qui transforme chaque Bourse du Travail en plusieurs Unions départementales et locales. Que dans la société future, quelles que soient les

précautions formelles, les syndicats se bureaucratisent, que les Fédérations se considèrent comme les propriétaires de l'industrie qui les concerne, que des options idéologiques ou des privilèges bureaucratiques viennent contrarier les intérêts matériels des travailleurs et l'on se retrouve dans un système corporatiste laissant ces derniers singulièrement démunis. L'Etat français de Vichy fonctionnait sans parti et Mussolini s'est réclamé du syndicalisme révolutionnaire, notamment de G. Sorel, qui s'en flattait. Il serait absurde autant qu'ignoble d'imputer à Pelloutier la préface rédigée par Sorel d'une édition posthume de l'Histoire des Bourses du Travail (où celui-ci insiste sur le caractère «services» de ces institutions et la nuisance des Internationales), mais on n'alerte jamais assez sur les risques de dérives que comporte l'attribution de responsabilités gestionnaires aux syndicats. (...)

Plus de vingt années se sont écoulées depuis cet écrit. Si certains aspects de la problématique syndicaliste ne se présentent plus exactement dans les mêmes termes aujourd'hui, j'y retrouve des similitudes qui aideront toujours ma réflexion.

Durant toutes ces années, la lecture de tes écrits, les discussions passionnées entre militants, ont été pour moi d'un réconfort salutaire, au milieu du marais des petites et grandes lâchetés.

Salut Serge, et à plus jamais!

Georges.

CCNT 51: LE DERNIER COUP BAS DU SYNDICALISME D'ACCOMPAGNEMENT...

La *Convention Collective Nationale du Travail 51 des Etablissements médico-sociaux et de la Santé Privée* était applicable aux 250.000 salariés du secteur associatif non lucratif de la BASS (*Branche Action Sanitaire et Sociale*). Une attaque en règle de la FEHAP (Fédération employeur) a consisté, dans une logique implacable d'abaissement du coût du travail, à substituer en lieu et place de la convention collective, une recommandation patronale unilatérale. Le 15 Octobre 2012 l'ensemble des organisations syndicales lance un appel national à la grève, la grève est massivement suivie par les salariés qui entendent faire échec au coup de force des patrons: ils exigent, à raison, le maintien et l'amélioration de leur convention collective et la réouverture des négociations en CMP (*Commission Mixte Paritaire*) sous l'égide du Ministère des affaires sociales demandant à ce dernier de ne pas agréer le texte patronal.

Le 22 novembre 2012, c'est le coup du «*Père François*» (Chèreque en blanc), la CFDT et la CFE- CGC brisent l'unité sur des vraies revendications et signent en catimini les 16 points de l'avenant de substitution présenté par la FEHAP, régression considérable par rapport aux 15 points de la convention (baisse de la prime d'ancienneté, baisse de la majoration des heures supplémentaires, diminution du nombre de jours fériés récupérés, baisse du complément technicité, diminution du pourcentage de reprise d'ancienneté lors des promotions, baisse du montant de l'indemnité de remplacement, baisse de l'allocation de départ à la retraite, baisse de la protection des salariés).

Le 29 novembre 2012, un appel national à la grève des Unions et des Fédérations Action Sociale - Santé Privée FO - CFTC - CGT tente, coûte que coûte, de sauver, in extrémis, la CCNT 51 qui au 2 décembre 2012 disparaît.

L'intersyndicale FO-CFTC-CGT exige la signature immédiate d'un accord de survie de la convention et la reprise de la CMP. FO et CFTC engagent leur droit d'opposition pour faire obstacle et parer la «position commune» FEHAP-CFDT-CFECGC. La CGT fait savoir qu'elle va réunir ses instances, adepte du grand écart au risque d'un décrochement osseux, la Centrale de Montreuil tel Janus joue, comme souvent, double jeu.

La cerise sur le gâteau, la ministre n'est autre que Mme Marisol TOURAINE, fille d'Alain TOURAINE, idéologue patenté de la CFDT. Le flingage de la CCNT 51 est en cours, nul doute que la voracité patronale ne s'arrêtera pas là, déjà dans l'œil du cyclone, une menace de CCU (Convention Collective Unique de la BASS) pèse sur la CCNT du 15 mars 1966, et sa sœur aînée «feue» la CCNT du 31 octobre 1951. L'alliance objective a pour configuration dans la «66» la touchante unanimité du cœur des bucherons de la «66», SYNEAS, FEGAPEI (syndicats employeurs) CFDT, CGT, CGC, prêts à abattre la CCNT 66.

Marisol Touraine: du sol au plafond, elle lamine plus de 60 ans de paritarisme.

La Ministre des Affaires sociales et de la santé bafoue et floue aux pieds la loi du 11 février 1950, en passant à l'acte le 21 décembre 2012: elle agrée la recommandation patronale de la FEHAP (syndicat-employeur, Fédération des Etablissements d'Hospitalisation et Aide à la Personne) en réunissant en urgence la CNA (Commission Nationale d'agrément).

En cédant aux prétentions du syndicat-employeur, le ministère envoie un message clair: il n'y a pas d'autre issue que l'accompagnement de la politique d'austérité.

Cela ramène les salariés de la CCNT 51 au seul cadre juridique minimale: celui du Code du Travail.

Pire, se faisant, la Ministre attaque de front la loi du 11 février 1950; ce que la droite libérale n'avait jamais osé faire, la deuxième gauche libérale décomplexée le fait sans vergogne. D'aucun dirait: «*Avant, socialisme révolutionnaire était un pléonasme, c'est devenu un paradoxe*».

Il faudra bien qu'un jour, tout cela change et qu'une action collective de classe, une autonomie ouvrière affranchie de la caporalisation des partis politiques, fasse mordre la poussière à tous ces renégats.

Jacques TALLEC
Délégué syndical SDAS FO 35

Pour les remerciements à la collaboration de classe: la même ministre qui dénonce la CCNT 51 a nommé le 3 janvier dernier (2013), l'ancien secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, à un poste de haut fonctionnaire d'État dans le cas d'espèce, Inspection Générale des Affaires Sociales.

NOTRE FIL A PLOMB : LE MANDAT

Le Comité Confédéral National de la CGT-FO des 27 et 28 septembre a défini, après une discussion serrée, un mandat: «*Le CCN mandate la Commission Exécutive et le bureau confédéral pour les semaines et mois à venir, non seulement pour défendre les positions et revendications de la CGT-FO mais aussi dans les meilleurs délais pour organiser un rassemblement de ses militants et pour mettre en œuvre toute action nécessaire, y compris la grève interprofessionnelle afin de contrer l'austérité et la remise en cause des droits sociaux et des salariés*». Le bureau confédéral a effectivement décidé l'organisation d'un meeting national le 24 janvier à Paris, format 4.000 participants.

C'est incontestablement «*un rassemblement de ses militants*». Reste à savoir s'il est à la hauteur des enjeux pour «*contrer l'austérité et la remise en cause des droits sociaux et des salariés*»...On serait tenté de dire de prime abord que la confédération la joue «*petit bras*» et qu'on doute que cette démonstration de «*force*» n'impressionne grand monde. Au-delà de la tonalité donnée à ce meeting, dont on espère qu'il ressortira une orientation d'indépendance vis-à-vis de la dictature des marchés et de leurs subsidiaires gouvernementaux, il importe aussi d'urgence de donner un signal fort de combativité. Sinon au mieux on se paye de mots, au pire on fait diversion.

Certes, par définition un appareil a toujours tendance à être timoré (le succès de la manif du 15 juin 2010 en a surpris plus d'un au bureau confédéral) et le rôle des syndicalistes de classe que nous sommes se reconnaissant de la charte d'Amiens est de tout faire pour pousser l'ensemble de l'organisation à se préparer efficacement au choc de classe. La non signature de l'accord scélérat avec le MEDEF le 11 janvier est un point d'appui. Mais soyons clairs, nous ne ferons pas l'économie de la grève inter professionnelle. Si ce meeting au goût de trop peu peut y aider d'une manière ou d'une autre, nous ne raterons pas l'opportunité.

Fabrice

Petite pensée pour notre camarade René Michoulier qu'on espère revoir rapidement.